



Demande d hypothecue dune banque

Par **DOUTREUWE**, le **28/08/2010** à **22:18**

Bonjour, SUITE A L OBTENTION DE DEUX PRET RELAIS EN 2008 POUR LA CONSTRUCTION D UNE MAISON PLUS LE TERRAIN DISPOSANT D UN BIEN QUI COUVRE ENTIREMENT CETTE ACHAT AU BOUT DES DEUX ANS CETTE MAISON N ETANT TJRS PAS VENDU LA BANQUE A CLOTURER MON COMPTE EN ME RECLAMENT LA TOTALITE DES SOMMES J AI EU RECOURS AU TRIBUNAL D INSTANCE QUI PAR JUGEMENT A SUSPENDU LES PRETS POUR UN AN SANSINTERETS ECT.. AUJOURDHUI LA BANQUE S EST RAPPROCHER DE MON NOTAIRE POUR PRENDRE UNE HYPOTEQUE SUR MA NOUVELLE MAISON COUT 2900E JE NE COMPREND PAS AU BOUT DE DEUX ANS JE VOULAIS VOUS DEMANDER SI C ETAIT UNE OBLIGATION POUR MOI OU SIMPLEMENT UNE DEMANDE ABUSIVE PUISQUE EN 2008 MES PRETS ON ETE CONTRACTER AVEC L HYPOTEQUE DE MON BIEN A VENDRE QUE PEUT ON FAIRE
CORDIALEMENT